

Ceffonds, le 27 décembre 1901.

4766



Madame,

Le décret aura
déjà certainement paru comme enche ami.
Maurice l'avait dit à M. Flourens. Celui-ci
devait prendre des informations et m'avertir
s'il y avait quelque erreur. Il ne m'a rien fait
savoir. Ma déclaration de candidature en
arrivera depuis mardi au Collège de France,
et on l'aura enregistrée sans scrupule. Nous
n'avons donc plus qu'à attendre en paix le
17 janvier.

J'ai lu le volume de Duchesne.
Cela est fort intéressant; mais, il faut bien
l'avouer, c'est écrit dans la manière de
Voltaire, un Voltaire plus discret et plus
solidement informé que l'autre. Quoi qu'en
ait dit M. D. de Quirielles dans les Débats,
ce n'est pas du tout la manière de saint
Athanasie. Mais je présume que M. de D. n'a
guère fréquenté s. Athanasie. Le genre de D.
est très académique, et j'aime à penser que
l'Académie française lui en saura gré. C'est
pas tout à fait l'histoire, surtout l'histoire
religieuse, comme on l'entend aujourd'hui.

Car l'auteur procède par tableaux, exacts
et variés sans doute, mais où l'on ferait
surtout l'extérieur des choses, non leur vie
interne et les forces qui étaient en jeu dans
le mouvement chrétien. C'est de l'histoire où il
n'entre pas beaucoup de philosophie. Le respect
de l'orthodoxie officielle en passe quelque chose
dans cette laune. Mais ce n'est pas non plus
cette orthodoxie qui est au fond au liné. Il
en faut à fois plaisant de voir l'imprimatur
de Rome sur un ouvrage semblable. On sait
qu'à Duchêne de se soumettre à la censure, et
l'on condamnerait sans pitié comme moderniste
un pauvre abbé qui formulerait les mêmes conclusions.

Permettez-moi, Madame, de vous
présenter mes meilleurs vœux pour l'œuvre qui
se commence. J'espère qu'elle se terminera par
sans que j'aie l'honneur de vous dire de vive voix
les sentiments de mon respect affectueux et reconnaissant.

A. Laisy